

patrimoine lausannois**reconstruction du mur des quais de Belgique et d'Ouchy**

Le processus de restauration du mur des quais de Belgique et d'Ouchy suit son cours. Après avoir recueilli l'avis des passants sur les matériaux, la Ville de Lausanne entreprend la reconstruction du mur en septembre prochain. Compte tenu de la fréquentation du lieu en période estivale et de la longueur importante de l'ouvrage (1.2 km), la réfection est prévue par étapes durant les périodes de relâche touristique. Ce mode opératoire inscrit la réfection de l'ensemble de l'ouvrage sur une durée totale de près de 10 ans.

Elément important du patrimoine lausannois, le mur des quais de Belgique et d'Ouchy a aujourd'hui plus de 100 ans et besoin d'être reconstruit. En effet, des signes de dégradations importantes et irréversibles ont fait leur apparition sur les murs des quais, sous forme de fissures, éclatements et décollements. C'est pourquoi la Ville de Lausanne a entrepris en 2014 une analyse de l'état de l'ouvrage puis décidé de sa reconstruction.

La Ville a mis en place un panneau sur lequel les passants ont pu faire part de leurs impressions sur des échantillons de béton réalisés avec des qualités variées de granulats mis en œuvre avec différents types de finitions. Plus de 250 commentaires ont été recueillis. Le choix des experts s'est finalement porté sur un sable local du Jura (légèrement jaune) permettant d'obtenir un béton durable et d'un aspect qui répondent aux exigences de conservation du patrimoine de la ville. Dans les commentaires laissés, les passants étaient d'ailleurs majoritairement favorables à ce choix.

Les travaux de démolition et reconstruction du mur des quais débiteront en septembre 2015 la Tour Haldimand vers Ouchy. Ce test validera la méthodologie des travaux. Par la suite et compte tenu de la fréquentation du lieu en période estivale, les travaux seront effectués pendant la relâche touristique post-estivale. Ils seront naturellement contraints à être interrompus par les conditions défavorables de la période hivernale en limitant le chantier à une durée de 3 mois par année (avec remise en état et restitution des lieux pour les périodes hors travaux). En raison de la limite de la durée disponible pour ces opérations, la longueur d'intervention prévue par année est de l'ordre de 120 mètres. Une amélioration des performances résultant de l'expérience acquise avec le déroulement des travaux permettra d'éviter les décalages temporels liés aux impondérables, voire de diminuer la durée globale du projet actuellement prévue sur 10 ans.

Toutes les étapes de démolition, de réalisation d'éléments préfabriqués et de reconstruction seront effectuées par les ouvriers de la Ville, permettant ainsi de mettre en avant le savoir-faire communal.

Les détails techniques, les photos du projet et du chantier ainsi que les commentaires laissés par les badauds peuvent se retrouver sur la page internet consacrée au projet.

La direction des travaux

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec

- **Olivier Français, directeur des travaux, 021 315 52 00**

www.lausanne.ch/mur-quai-ouchy

Lausanne, le 30 juin 2015